

L'an deux mil vingt-quatre, le treize mars, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de Monsieur Aurélien DOMMANGET, Maire, après avoir été dûment convoqué le sept mars 2024.

Réunion : ordinaire

Étaient présents : Messieurs et Mesdames Véronique CLABAUX, Joël DESSEIN, Aurélien DOMMANGET, Carole PARREIN, David DUBOIS, Christophe COURBY, Ludivine DUFOUR, , Philippe PIQUET, Marie FASQUEL, conseillers municipaux.

Absents excusés : M. SGARD Maxime, M. LORIDAN Dominique

Procurations : De Maxime SGARD à Aurélien DOMMANGET

Secrétaire de séance : Ludivine DUFOUR

1 Secrétaire de séance :

Mme DUFOUR Ludivine se désigne secrétaire de séance.

2 Compte de gestion et compte administratif

Ce point ne pourra pas être abordé ce jour car nous n'avons pas reçu le compte de gestion de la Trésorerie. Ce point sera abordé au prochain conseil.

3 Délibération pour les demandes de subvention

Nous statuons sur les demandes de subventions émanant des associations reçues à ce jour.

Chouette Bibliothèque : demande 200 € comme en 2023. Le conseil décide de reconduire cette somme :

9 voix pour et 1 abstention

Collège de l'Europe Ardres : demande une subvention qui concerne un élève de Clerques pour un voyage en Angleterre : **7 voix contre et 3 voix pour**

Anciens Combattants : avaient reçu 60 € en 2023. Proposition de reconduire cette somme : **10 voix pour**

Club des Aînés de Clerques : avaient reçu 150 € en 2023. Proposition de reconduire cette somme : **9 voix pour et 1 abstention**

Asso du RPI : il nous reste 84,79 € à verser. **10 voix pour**

Comité des fêtes : demande 1000 €. **7 voix pour et 3 abstentions**

Proposition d'inscrire une ligne budgétaire de 2500 € au BP incluant les demandes votées ce soir et en anticipant celles à venir : **10 voix pour**

4 Délibération indemnité de gardiennage de l'église

Elle s'élève en 2024 à 503,42 €. **10 voix pour**

5 Vote des taxes

Proposition de conserver les mêmes taux qu'en 2023 : 33,97% pour la taxe foncière sur le bâti, 34,36% sur la taxe sur le foncier non bâti, 9,39% pour la taxe d'habitation.

Délibération : 10 voix pour

6 Délibération préparatoire au budget 2024

Il faut délibérer à la demande de la Trésorerie pour inscrire au BP 2024 une nouvelle ligne budgétaire « Fête et cérémonies » qui reprendra toutes les dépenses comme les évènements, les aliments, les vœux etc. 9 voix pour et 1 abstention

Il faut délibérer à la demande de la Trésorerie pour inscrire au BP 2024 150 € sur la ligne budgétaire « Provisions pour créances douteuses ». 9 voix pour et 1 abstention

7 Approbation du plan communal de sauvegarde

Le conseil n'a pas reçu ce document par mail. Un exemplaire circule où il est déjà relevé quelques modifications à apporter. Le conseil demande un exemplaire par mail avant de voter. Le vote est donc reporté.

8 Délibération sur les projets d'investissement

Rappel : nous avons obtenu de l'Etat la prise en charge à 100% pour la réfection des voiries et les travaux prévus de captation des eaux pour protéger les habitants et la chaussée. Il faudra peut-être avancer cette somme en attendant de toucher les subventions.

Il faut donc délibérer pour inscrire ce projet au BP 2024, dépenses et recettes. 10 voix pour

Dans le domaine de l'éclairage public : nous avons un devis de 3743,93 € TTC pour remplacer 5 horloges avec leur coffret et ajouter un point d'éclairage à l'entrée de Clerques côté Bonningues.

Le conseil délibère pour inscrire ce projet au BP 2024 et autoriser Monsieur le Maire à demander et toucher les subventions. 10 voix pour.

Installer des feux indexés sur la vitesse pour environ 22000 € : 9 voix pour et 1 abstention

Inscrire au BP les travaux d'urgence pour l'église (environ 100000 €). Cela coûte cher, la question est délicate. Nous ne savons pas quand pourraient commencer les travaux de réfection. Pour le moment, le conseil délibère que l'inscription au BP : 9 voix contre et 1 abstention

Le projet de défense incendie route de Guémy est reporté sur 2024 et ne fait donc pas l'objet d'un vote.

9 Délibération pour l'adhésion au CNAS

Il s'agit du Centre National d'Action Sociale pour les agents municipaux. Il fonctionne un peu comme un comité d'entreprise et confère des avantages aux agents. Cela coûte 217 € par agent et par an. **10 voix pour** adhérer au centre.

10 Délibération pour la vente d'un terrain communal

Il s'agit de la parcelle A175, louée actuellement à un particulier et enclavée dans ses terres. IL est actuellement loué pour herbage à un particulier. Il est décidé de reporter la délibération au conseil suivant, dès que le notaire aura donné la somme correspondant à la vente.

11 Délibération pour les ZAENR

Il s'agit des zones d'accélération des énergies renouvelables. Nous devons délibérer sur la manière de consulter la population sur ce sujet.

Il est proposé d'utiliser le journal communal et le site internet de la mairie, pour que les habitants puissent s'informer et donner leur avis. **10 voix pour**

12 Questions diverses

Il faut penser à déclarer plus tôt à la préfecture l'organisation de la randonnée. (Monsieur le Maire félicite d'ailleurs les bénévoles pour la réussite de cette journée)

Le changement des aérothermes se fera fin mars.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 21h15.

Fait à Clerques le 13 mars 2024.

Ludivine Dufour
Secrétaire de séance



Aurélien Dommanget
Maire




